



HAL
open science

Mémoire, reconnaissance et “ vivre-ensemble ” ?

Ewa Bogalska-Martin

► **To cite this version:**

Ewa Bogalska-Martin. Mémoire, reconnaissance et “ vivre-ensemble ” ?. Francine Saillant. Pluralité et vivre ensemble, Presses de l'Université Laval, 2018, 978-2-7637-2883-4. halshs-01913784

HAL Id: halshs-01913784

<https://shs.hal.science/halshs-01913784>

Submitted on 6 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire, reconnaissance et « vivre-ensemble » ?¹

Ewa Bogalska-Martin

Pacte-CNRS, UMR 5194

[Politiques publiques, Action politique, Territoires]

Université Grenoble-Alpes, France

Introduction

Mémoires de quartiers, mémoires d'immigrés, mémoires de femmes, mémoires de parcours d'insertion sociale, mémoires d'activités industrielles disparues ... les formes, les sujets et les lieux de productions mémorielles se multiplient aujourd'hui. Dans les sociétés où la construction d'un projet d'avenir à vocation émancipatrice et progressiste devient de plus en plus problématique, des enjeux importants se cristallisent autour des usages et d'une réappropriation du passé. Or, lorsqu'elle est convoquée comme héritage, la mémoire du passé n'est jamais libérée des attentes en termes de réconciliations, pardons et réparations qui fragilisent les populations porteuses de ces mémoires dans leur rapport à soi et aux autres.

Les questions que pose le recours à la production mémorielle, largement centrée sur le récit de victimes d'oppression, d'oublis, non reconnus, laissés sans voix, que le devoir de mémoire introduit comme paradigme d'adoption de *l'éthique de responsabilité* du futur qui s'imposait après Auschwitz, sont en effet multiples. En suivant Hans Jonas à qui l'on doit ce concept, nous considérons que la question de reconnaissance, centrale dans les productions mémorielles, fait partie intégrante d'une nouvelle politique de responsabilité (Jonas, 1990) et alimente une réflexion sur les conditions structurelles du vivre-ensemble des sociétés contemporaines.

¹ Publié dans Francine Saillant. *Pluralité et vivre ensemble*, Presses de l'Université Laval, 2015, pp. 81-97

Nos interrogations portent sur la question de savoir comment éviter ou dépasser la fragmentation d'une production mémorielle qui favorise l'émergence de communautés de destins spécifiques, de groupes de moins en moins capables de vivre ensemble? Quelles sont les motivations politiques et les usages politiques de projets mémoriels centrés sur les mémoires de l'immigration, de quartiers faisant l'objet des politiques de la ville, initiés au moment de la destruction des lieux de vie et de la dispersion territoriale de leurs habitants ? Quelles sont les conséquences de ces usages ?

Nous allons examiner dans ce texte les paradoxes et les effets inattendus qui marquent l'usage mal conçu ou mal mis en pratique, des productions mémorielles en lien avec les attentes en termes de reconnaissance sociale exprimées par des populations marginalisées. Nous examinerons également la portée d'une thèse selon laquelle le nécessaire dépassement de la mémoire de la souffrance est devenu une condition *sine qua non* de la construction d'un espace de reconnaissance nécessaire pour que le vivre-ensemble soit libéré des sentiments et des vécus de l'inégalité et de l'injustice et pour qu'il puisse révéler tout son potentiel.

Récits mémoriels et dette de reconnaissance

Le besoin de récit mémoriel, porté par un groupe, une communauté minoritaire marquée par une histoire spécifique, prend sa source dans la volonté de compléter l'histoire dite "officielle". Ce besoin se fait sentir un peu partout, progressivement, depuis le début des années 1960. Il a trouvé son expression dans un vaste mouvement de production de témoignages mémoriels qui ont progressivement trouvé leur place et leur audience dans les sociétés occidentales sorties de la guerre et de l'époque des dictatures. Comme l'ont remarqué les historiens en identifiant la naissance de "l'ère du témoin" (Wieviorka, 1998) (Lalieu, 2001, p.93), progressivement, la figure du témoin, celui qui était là, porteur de la mémoire, notamment de la mémoire des souffrances, des oppressions, d'un

manque de reconnaissance, est devenu la figure centrale de notre temps (Bogalska-Martin, 2004).

À partir des années 1980, de plus en plus nombreux, les récits mémoriels portés par les témoins du passé prendront des formes littéraires (*testimonial literature*), photographiques et cinématographiques (documentaires et fiction) et seront introduits comme objet d'enseignement universitaire et de traitement politique, d'abord au USA, puis en Europe. En France, au cours de la deuxième moitié des années 1980, dans le cadre de la célébration du bicentenaire de la Révolution française, les discours et les pratiques centrés sur la mémoire de l'immigration deviennent légitimes et s'invitent comme composante de la vie politique au niveau local ou national. En suivant Pierre Nora, Marie-Claire Lavabre parle d'un *moment-mémoire* qui s'installe à partir des années 1980 ou une décennie auparavant (Lavabre, 1994). C'est dans ce contexte global, que les récits mémoriels des immigrés vont souvent émerger de manière spontanée « pour se faire connaître ». Ils sont aussi incités par les chercheurs (historiens, anthropologues et sociologues...) qui veulent « connaître et reconnaître », puis par les acteurs politiques locaux animés par différentes idéologies.

Il est aujourd'hui admis de considérer que ces récits ont largement contribué à « produire » la pluralité des mondes sociaux des sociétés dites « post-modernes », y compris là où l'idéal d'homogénéité nationale est largement partagé. Comme le remarque Ana Douglass, le sens social accordé à cette production de mémoires correspond à *la défense des mondes perdus* (Douglass 2003), mais progressivement, il a pris une autre dimension en lien avec l'expression d'attentes en termes de reconnaissance de la diversité culturelle et de la pluralité des formes d'existence et de respect des droits à l'égalité de traitement. Le sens que ces récits véhiculent correspond à la mise en mots de la lutte contre l'hégémonie des discours nationalistes et assimilationnistes élaborés dans le passé (D'Souza, 1992). Ceci explique sans doute pourquoi le phénomène de récit mémoriel est si étroitement liée à l'expression de souffrance des populations « sans voix », laissées « hors histoire », celle des « invisibles ». Par la mobilisation d'audience publique et l'engagement politique, le récit mémoriel vise à obtenir la reconnaissance sociale

des injustices subies dans le passé. De nombreux recours au récit mémoriel visent, en effet, à attirer attention des opinions publiques, puis des acteurs politiques sur le besoin d'une réparation symbolique des préjudices subis. Dans ces analyses de structuration de la « cité de l'opinion », Luc Boltanski observe que *le produit de la reconnaissance, la grandeur, se mesure au degré auquel on est exposé au regard d'autrui, à la visibilité* (Boltanski, 1991, p.129).

L'objet du récit, le sens de récits mémoriels correspond souvent à la visualisation aux yeux d'un grand public, d'une dette de reconnaissance. Sur le plan sociologique, ce type de récit semble avoir une double dimension. Il participe à la construction ou à l'affirmation identitaire des groupes qui le portent et il exprime des attentes en termes de reconnaissance adressée aux auditeurs et acteurs publics. Se référant à Nietzsche dans « Généalogie de la morale », analysant l'art du récit, Judith Butler remarque que *nous acquérons un recul réflexif vis-à-vis de nos actions (...) on ne devient conscient de soi que lorsque certains préjudices nous ont été infligés. En conséquence une personne souffre, et celle-ci, (...) cherche à découvrir la cause de cette souffrance et nous demande si nous en sommes responsables* (Butler, 2007, p.10). Lorsque c'est l'expérience de la souffrance qui en devient le sujet, le récit porte, entre autre sur le besoin de réparation. Ce n'est pas sans raison, que Butler observe que le point de départ de la structuration et du renforcement de la mémoire est la recherche de la responsabilité des souffrances vécues et par l'identification d'un lien causal ce qui fonde la logique du récit. *Ainsi, écrit J. Butler, je commence à rendre compte de moi, parce que quelqu'un me l'a demandé, quelqu'un détenant son pouvoir par délégations d'un système judiciaire établi* (Butler, 2007, p.11). Ce type de récit devient par excellence un acte public, il interpelle le public, d'autant plus lorsqu'il est convoqué par les autorités publiques ou considérées comme telles.

Nos observations sociologiques sur la construction et les usages des récits mémoriels dans un pays au passé colonial si présent et si mal éclairé qu'est la France, nous conduisent à partager l'opinion de Butler, selon laquelle, l'expérience de la souffrance est à la fois à l'origine du récit et à l'origine de sa forme. Les deux,

sont largement déterminées par le contexte d'altérité, et par l'implication imaginaire et/ou concrète des *détenteurs d'autorité* qui peuvent, à juste titre, répondre au besoin de reconnaissance qui trouve son enracinement à la fois dans le souvenir du « passé colonial » mais aussi, et de plus en plus, dans le souvenir des conditions peu honorables de l'arrivée d'immigrés originaires de pays colonisés, d'humiliations (discriminations, violences symboliques, discours racistes, silences...) et de traitements inégalitaires qui leur ont été ou leur sont encore réservés en France.

En France, les non-dits et les silences de ces années résonnent dans la tête des immigrés qui ont un besoin impérieux de récit mémoriel ayant pour vocation la reconnaissance de leurs parcours marqués par la souffrance mais aussi par l'affirmation de leur contribution au projet collectif et national. Or, la question qui se pose immédiatement est de savoir comment, dans quel but, ce besoin va être mobilisé et par qui. Lors de recherches de terrain nous avons pu observer que le récit mémoriel est souvent convoqué comme outil ou élément d'accompagnement des usagers de quartiers populaires. Il est investi par les travailleurs sociaux comme élément d'une « relation d'aide » aux populations en difficultés. Les TS savent que le besoin de reconnaissance est un enjeu important de leurs actions, mais les attentes des habitants dépassent souvent le simple « dire et être entendu ».

Lorsque, les habitants d'un quartier dit « sensible », incités par les travailleurs sociaux associés acteurs politiques, décident d'adhérer au projet de production de leur mémoire et prennent la parole, lorsqu'ils s'impliquent dans les projets de spectacles dont le sujet est le « souvenir de leur vie d'immigrés », c'est l'attente d'être entendus et pris en compte par ceux qui peuvent ou doivent en assumer la responsabilité politique qui les anime. La responsabilité de quoi ? De la transformation des conditions de leur existence en termes d'égalité de traitement, en termes de visibilité sociale et en termes d'appartenance au projet collectif national et républicain. Les auteurs de récits mémoriels attendent une traduction en actes des normes, valeurs et règles pourtant inscrites dans les textes de la

politique générale et dans les lois de la République, qui sont si souvent mis à mal. La participation aux projets mémoriels, la motivation qui pousse les habitants à sortir des silences du passé est portée par une sorte de contrat social. Les deux termes de ce contrat sont, d'une part, la révélation de la douloureuse réalité de la vie des déracinés partis de leur pays et terres d'origines pour raison de misère souvent liée au passé colonial, d'autre part, l'attente de reconnaissance de la responsabilité de ce passé, non pour le réparer, mais pour ouvrir à la deuxième génération d'immigrés la perspective d'un futur digne. Ces attentes s'adressent aux acteurs politiques locaux et nationaux, invités pour devenir à leur tour témoins de ces vies vécues « à la marge » qui se révèlent ainsi en plein jour et portent les espoirs des auteurs du récit.

Les spectacles conçus autour des mémoires d'immigrés d'un quartier se jouent à guichet fermé mais le public se compose de familles, relations, habitants du même quartier ; on reste entre soi, les acteurs politiques brillent par leur absence et, lorsqu'il se montrent, c'est pour accroître leur capital d'éligibilité lors des prochaines élections. La fierté des acteurs d'avoir su prendre la parole, de se mettre en scène, ne s'accompagne pas d'une sensation d'être entendu là où il faut être entendu par des détenteurs d'autorité qui auraient pu produire un sentiment partagé : « nous sommes ensemble » face à des difficultés, ensemble et égaux dans nos différences. Aucun *je vous a compris* gaullien n'intervient pour atténuer le besoin urgent de reconnaissance. Malgré les récits et au-delà des récits, la dette de reconnaissance n'est pas soldée.

Lorsque les politiques de la ville ont besoin des mémoires

Les sociologues de l'Ecole de Chicago décrivaient la ville comme un univers fragmenté composé de micro-mondes où des populations d'origines ethniques différentes vivaient dans un chez soi, fortes de leur histoire, inscrites dans la continuité d'un projet migratoire avant de devenir Américains. Nous découvrons progressivement à quel point cette vision de la ville fragmentée est aussi la nôtre. Pourtant, depuis des décennies, différents dispositifs de politiques de la ville

tendent de transformer cet état de fragmentation subie et marquée par la ségrégation spatiale, en projet sociétal de mixité sociale. Ces tentatives parfois appréciées et porteuses de nouvelles dynamiques se heurtent à de nombreux obstacles et à des résistances sociales.

Comme l'a observé Christine Boyer en explorant les rapports de la mémoire et la structuration de l'architecture de la ville en Europe, *l'écriture de l'histoire engagée au XVIII^e siècle avait pour objet d'élaborer un ensemble de faits qui devaient être gardés en mémoire, en éloignant de cette dynamique les récits subjectifs qui auraient pu briser la cohérence de l'ensemble institué comme ordre imaginaire selon lequel le temps progresse vers un futur meilleur que le passé* (Boyer, 1996, p.21). Dans nos villes contemporaines qui ont accueilli des populations originaires de différents coins du monde, cet ordre ne peut être sauvegardé qu'au prix d'actions qui peuvent correspondre à des formes de violences symboliques. Dans l'un de ses textes, Pierre Bourdieu définissait ce concept comme le pouvoir *d'imposer (voir d'inculquer) des instruments de connaissance et d'expression (taxinomies) arbitraires (mais ignorés comme tels) de la réalité sociale* (Bourdieu, 1977, p.409).

L'ordre hégémonique hérité du passé semble dépassé, pour autant nous ne sommes pas résignés à l'abandonner complètement. Il continue à être pensé comme un horizon d'ajustement des mémoires spécifiques qui s'expriment dans l'espace public urbain français et qui demandent d'être à la fois reconnues avec leur contenu original et, d'autre part, d'être intégrées dans l'histoire pensée comme projet politique émancipateur et progressiste, lieu imaginaire de reconnaissance. Tenir ce type de projet, le reconduire à travers le temps, faire la ville au nom de cette cohérence est l'un des enjeux de l'art de gouverner.

Pourtant, l'analyse des contextes d'usage des productions mémorielles révèle toute leur ambiguïté. La première vient du fait que le recours aux productions mémorielles s'adresse aux habitants des quartiers populaires, des zones sensibles mais jamais ou presque, à ceux des quartiers bourgeois, des beaux quartiers. Pour Mustapha Belbah et Smaïn Laacher, qui ont étudié les usages de la mémoire dans ces contextes, il faut admettre que la mémoire *représente aujourd'hui un nouveau* «

marché » qui agrège des pratiques disparates et qui appelle une régulation publique (Belbah, Laacher, 2006). Selon eux, elle porte une finalité qui est *la dépolitisation de la mémoire d'immigrés*. Dépolitisée, vide d'attente en termes de reconnaissance, la mémoire investit plus fortement la dimension identitaire et se décline au pluriel, car elle se manifeste dans de multiples contextes locaux très spécifiques révélés dans les mémoires des communautés immigrées, dont les origines et les contextes d'arrivée sont aussi très spécifiques.

La ville, le quartier populaire de plus en plus « ethnicisé », devenu « sensible », deviennent l'objet d'interventions définies dans le cadre de différents dispositifs des politiques de la ville et visualisent les interpellations qui apparaissent à la marge des récits mémoriels. Les mémoires des immigrés italiens, portugais, algériens... réalisés à la marge de projets urbains sont convoqués pour éclairer ou occulter les intentions des acteurs qui les utilisent et les manipulent.

On peut observer deux logiques d'usages de ces mémoires.

Logique de *bottom-up* -

Il s'agit de projets initiés par les habitants organisés ou non au sein de collectifs et associations pour témoigner de leur vie, de leur histoire pour donner sens à leurs expériences collectives et les confronter ou les inscrire dans le récit national. Souvent ce type d'initiatives rencontre un large écho auprès des acteurs locaux et trouve l'appui des travailleurs sociaux confrontés aux limites de l'accompagnement individuel, à la recherche de nouveaux supports d'intervention sociale auprès des populations vulnérables. Le changement du référentiel d'action sociale qui, en France, depuis 2007, donne plus de place aux actions collectives n'est pas étranger à cet état des choses. Le projet de production de récits mémoriels devient l'outil par excellence de la nouvelle *doxa* de l'action sociale. On peut alors parler d'usages de projets mémoriels comme outils de l'action sociale. Ce type de projets peut contribuer à produire « des entre-soi » forts, affirmer les formes d'existences collectives qui valorisent les liens de solidarité, la capacité à faire face aux difficultés de la vie. Il peut apporter une sorte d'apaisement des

rapports sociaux très conflictuels. Indéniablement il est porteur de reconnaissance par le bas.

Logique de *top-down*

Dans cette logique, les récits mémoriels sont introduits par les acteurs politiques, parfois en application de la loi sur la participation des habitants aux projets de rénovation urbaine. C'est en 1998 que le Comité Interministériel des Villes a, pour la première fois, formalisé la « participation des habitants ». Il a posé cet aspect comme une condition à la signature par l'État des « contrats de ville » 2000-2006. La participation des habitants est alors évoquée comme étant au cœur de la politique de la ville qui suggère la mise en œuvre du projet politique de vivre-ensemble. Depuis, sans se substituer aux logiques de la démocratie participative, qui donne la place de codécideurs aux habitants des quartiers concernés par les projets urbains, lorsque les projets de renouvellement urbain voient le jour, les acteurs publics, les spécialistes en communication qui accompagnent ces projets conçoivent qu'il est nécessaire de recourir au récit de mémoires. Belbah et Laacher, citent un historien, membre d'une association parisienne « Trajectoires » qui observe : *la vogue mémorielle s'est emparée des acteurs locaux. Ils s'en servent de plus en plus dans les projets de réhabilitation urbaine. Aujourd'hui pour procéder à la démolition d'une tour HLM, on mène des séries d'entretiens et on photographie les lieux et les habitants. Ce faisant, on recrée artificiellement une mémoire collective là où il n'y en avait pas de publique.* (Belbah, Laacher, 2005, p.20).

Le recours aux récits mémoriels de ce deuxième type est particulièrement visible au moment de la destruction des quartiers insalubres, habités par des pathologies. Ce type de récit, analysé récemment par Margot Delon, révèle toute sa conflictualité (Delon, 2014). On voit ressurgir le spectre de la violence symbolique. Car à travers les récits mémoriels, il s'agit de mettre un point d'arrêt à la singularité de l'histoire d'un territoire et symboliquement l'inclure dans le récit dominant « de la ville moderne », dont l'espace public porte toutes les caractéristiques inscrites dans la matrice du beau moderne. En filigrane, le message qu'il s'agit d'activer, voire d'imposer en mobilisant les récits, revient à dire : « dans la partie moche de la ville se déroule une vie sociale qui n'est pas belle

et qu'il faut effacer ». De ce fait, les récits mémoriels des habitants, comme la démolition de leur immeuble, sont les deux dimensions d'un projet de gouvernance à vocation hégémonique.

Christine Boyer observe que l'histoire, comme les espaces d'expression mémorielle qui ont produit le récit de la ville française pouvaient rarement porter le qualificatif de « collectif » car ils n'exprimaient jamais les visions ou les histoires de minorités : femmes, gays, immigrés... L'introduction des récits mémoriels d'immigrés transforme la donne. Il peut être paradoxal, comme l'observe Margot Dalon, suite à son étude à Nanterre, que, d'une part, ces récits activent des registres sociaux et politiques qui manquent de cohérence, d'autre part, que la production de lien qui unit le collectif précède souvent de peu sa disparition provoquée par la destruction des lieux de vie, immeubles et quartiers (Delon, 2014, p.347). Ces récits accompagnent la dislocation des collectifs qui les produisent.

La diversité : objet et effet des productions mémorielles

L'attention sociale qui fut progressivement accordée aux récits mémoriels a une dimension sociale, politique et idéologique. Elle anime les revendications en terme de reconnaissance et, à défaut, de l'obtention d'intervention politique ou même législative de la part de l'État national. Toutefois, la reconnaissance de la diversité ethnique et religieuse de la société française se heurte à des obstacles liés au contenu même du projet républicain et soulève des débats très animés. Elle interroge les formes que pourrait prendre cette diversité « à la française » pensée non comme un obstacle à la cohésion nationale, mais comme une expression de sa richesse.

Dans ce contexte, il est difficile de ne pas faire un parallèle avec les pratiques d'élaboration des mémoires collectives au niveau local en France. Elles sont conduites pour répondre au besoin de réinvention du projet de la société française

porté par la gauche arrivée au pouvoir en 1981, et cette réinvention va prendre les formes les plus matérielles, dans la mise en place de politiques de la ville qui doivent limiter les effets de la ségrégation spatiale et transformer les quartiers populaires habités en grande majorité par des populations issues de l'immigration.

Lors d'un séminaire consacré aux usages des mémoires et projets de société, organisé en mai 2005 au Centre d'études anthropologiques de Lyon, Denis Cercllet rappelait la thèse *de la fin des grands récits* de Jean-François Lyotard exprimée dans « Condition post-moderne » (Lyotard, 1979). Lyotard suppose en suivant Wittgenstein, que le savoir narratif dont dispose une communauté *trouve la matière de son lien social non seulement dans la signification des récits qu'elle raconte, mais dans l'acte de leur récitation* (Lyotard, 1979, p.42). Aujourd'hui la récitation des mémoires et des souvenirs se décline au pluriel, elle a lieu dans les espaces urbains, là où à travers le récit, les communautés découvrent ou redécouvrent à quel point elles partagent un destin singulier.

Il faut questionner cet état. Quels sont les effets de ces productions de récits mémoriels de plus en plus diversifiés et fragmentés spatialement ? Peut-on supposer que, malgré la disparité des lieux et des contextes et raisons sociales de leur production, ils finissent par produire une sorte de « métarécit » qui, au-delà de la multiplicité et de la diversité des faits évoqués, converge vers l'universalité de la condition vulnérable de l'homme dans les sociétés post-modernes ? Le *métarécit* se construit aujourd'hui par le bas et non par le haut ? Peut-on supposer que la prise en compte, la conscience de cette vulnérabilité partagée (en termes de risques sociaux, environnementaux, économiques et sanitaires) finira par produire une nouvelle base pour un vivre-ensemble plus responsable, plus centré sur l'homme réel ? L'homme réel ? C'est-à-dire celui qui fait l'objet des analyses d'anthropologues et de philosophes pour qui la diversité et la multiculturalité constituent le trait le plus universel de l'humanité et pour qui toute volonté (idéaliste ou totalitaire) de l'ignorer est nuisible au devenir responsable de nos sociétés.

La question qui a animé le grand expert de la multiculturalité qu'est Charles Taylor (Taylor, 2009), est de savoir comment reconnaître et garantir l'égalité de traitement aux citoyens porteurs d'identités diversifiées (ethniques, raciales, sexuelles et/ou religieuses). Posée dans une société française, cette question a une consonance éminemment politique. Elle oblige à interroger les formes de participation à la vie politique locale, régionale, nationale, elle interroge les formes de construction de la démocratie représentative à toute échelle. Elle interroge la place des groupes qui composent la société multiculturelle dans la production imaginaire de la société dont ils font partie.

Lors d'un débat politique récent autour de sa candidature éventuelle à l'élection présidentielle, Alain Juppé (ancien premier ministre de Jacques Chirac) fut interpellé sur le plateau télévisé par une jeune présidente d'association d'un quartier populaire, issue de l'immigration maghrébine. Elle lui a reproché de ne pas pouvoir incarner dans l'exercice du pouvoir, la France diversifiée. *Comment vous, homme blanc, de 75 ans, riche et privilégié, pouvez incarner autre chose que la France raciste ?* disait-elle. Cette question, posée avec la violence traverse de manière silencieuse ou bruyante la vie de nombreux Français issus de l'immigration en manque de reconnaissance de leur participation à la « fabrication de la France ».

Comme l'envisage Taylor, la question de la reconnaissance n'est peut être pas séparée de la question des identités plurielles et du positionnement des institutions publiques face aux citoyens qui les portent. Lorsque l'on pose le sujet de l'identité, on doit poser la question de sa construction, interroger des processus qui participent à sa fabrication plurielle ou hégémonique. L'observation des conditions de production mémorielle incitée, instruite et conduite par les institutions publiques en France, confirment la pertinence de la réflexion taylorienne qui débouche sur méfiance *vis-à-vis de toute différenciation sociale et accueillante à tendance égalisatrice - voire totalitaire - d'une politique visant le bien commun, où celui-ci reflète l'identité universelle de tous les citoyens* (Taylor, 2009, p.17). Ce nivellement par application du concept abstrait de « citoyen sans racines » semble être très cher payé.

Il faut nous rendre à l'évidence qu'en l'absence de politique réelle de traitement égalitaire, le recours à la production de mémoires dont le sujet collectif est l'« immigré » devient un élément clef du processus d'identification des citoyens de deuxième classe. Taylor observe que c'est justement les *programmes sociaux fortement controversés* (Taylor, 2009, p.58), notamment les programmes de redistribution, perçus comme un favoritisme « indu » qui coproduisent les citoyens de deuxième classe. Les débats politiques autour de l'usage « abusif » des avantages sociaux perçus par les immigrés ne sont que la partie immergée de l'iceberg. La partie inaudible des récits d'immigrés que nous avons pu analyser, porte sur la place qu'ils pensent détenir au sein de la société française par leur travail, par leur contribution à la reconstruction de la France d'après guerre, par l'attachement qu'ils ont pour cette terre d'accueil qui est devenu leur maison, la maison des leurs enfants. La reconnaissance de la place qui leur semble juste et qu'ils attendent correspond à une confirmation qu'ils sont des citoyens ordinaires, comme tous les autres, ni plus ni moins. Ce type de reconnaissance ne peut venir que des acteurs publics.

Nous écrivons ces lignes après les événements du 11 janvier 2015 connus à travers le nom de « Charlie-Hebdo », mais nos analyses portent sur les phénomènes qui ont une historicité longue. Pour ne pas conclure sur une note pessimiste, disons que la conscience d'un nécessaire changement de paradigme avait commencé de pénétrer (avant le 11 janvier 2015), non seulement les milieux associatifs, mais aussi les pouvoirs publics. Récemment le nouveau cadre d'accompagnement des immigrés en situation légale en France (la majorité de ce groupe est composée de personnes qui arrivent dans le cadre du regroupement familial) statue que l'accompagnement spécifique qui les concerne est limité à cinq ans. Après cette période, soit ils ont obtenu la nationalité française et bénéficieront de tous les avantages de la solidarité nationale de droit commun, soit ils restent étrangers en situation légale, non inclus dans les dispositifs de solidarité nationale. Sans vouloir discuter les motivations politiques et économiques à l'origine de cette nouvelle politique, il faut observer qu'elle pourrait, à terme, transformer la perception des

immigrés et casser le cadre imaginaire selon lequel, notamment lorsqu'ils sont d'origine maghrébine ou africaine, ils restent immigrés à vie, leur enfants sont immigrés etc. C'est justement cet enfermement qui nuit à la transformation des conditions du vivre-ensemble porteur de reconnaissance sociale en France.

Conclusion

L'instruction collective des mémoires, souvent initiée par les acteurs publics et conduite avec et par les acteurs sociaux occupe une place importante dans la mise en place de projets d'accompagnement social des populations vulnérables à différentes échelles territoriales, celles des quartiers (notamment concernés par les projets de rénovation urbaine), celle des villes, des territoires ruraux et périurbains. La dimension mémorielle constitue aujourd'hui un volet important des dispositifs de politiques publiques qui s'adressent à des populations et des territoires en difficultés sociales et économiques. Le recours aux projets de construction des récits mémoriels est particulièrement fréquent là où les populations partagent un profond sentiment d'injustice sociale. L'intention des acteurs qui initient et réalisent les projets de mise en récits de mémoires collectives est liée à leur volonté d'atténuer ce sentiment. L'objectif affiché, l'idéologie qui anime de nombreux acteurs bienveillants, affirme la volonté de donner ou redonner une place aux populations qui appartiennent aux groupes des « sans voix », de valoriser la richesse sociale et culturelle méconnue et non reconnue. La production et la coproduction de mémoires collectives devient souvent l'acte premier de la construction d'un lien social entre personnes qui vivaient en situation d'anomie sociale et qui partageaient les formes de solidarité des miséreux. Elle révèle les compétences sociales et culturelles, valorise les parcours de vie, les capacités à faire face aux difficultés de l'existence de ceux qui sont ou ont été pensés sans ressources. Il ne sera donc pas absurde d'affirmer que, d'une certaine manière, les productions mémorielles participent à l'*empowerment* de leurs participants.

Toutefois, la multiplication des productions mémorielles n'est pas sans effets inattendus et, probablement, non souhaités par les participants et les acteurs publics et sociaux impliqués. Lorsque les récits mémoriels sont réalisés là où le vivre-ensemble pose problème en termes de valeurs et de normes partagées, lorsqu'ils sont fondés et portent les souvenirs de souffrances, d'oppression, d'injustice liés aux parcours d'immigration, aux difficultés d'intégration sociale, aux discriminations subies ou ressenties, ils convergent alors vers un *métarécit* sur l'absence de reconnaissance sociale, qui dépasse les contextes locaux de sa production et fait apparaître l'insuffisance de la réponse politique. Le problème d'altérité qui est activé favorise l'acquisition ou l'affirmation de l'identité des victimes de l'exclusion, de la discrimination en lien avec les conditions de vie, les origines sociales ou ethniques. Paradoxalement, les projets de productions mémorielles révèlent leur dimension ambiguë, voire contre productive. Il faut donc analyser leur impact sur la structuration d'un vivre-ensemble pacifié et porteur d'émancipation sociale à l'échelle locale, et encore plus, leur impact sur la cohésion sociale nationale, car c'est souvent à ce niveau que les mémoires collectives fragmentées entrent en conflit avec le récit qui soutient l'histoire nationale du progrès.

Au terme de cette analyse, des nombreuses questions demeurent.

Pourquoi le contexte du vivre-ensemble en France devient-il de plus en plus problématique aujourd'hui ? Pourquoi est-il si souvent transformé en vivre entre-soi, favorable à la progression de l'électorat du FN ? Est-ce parce que les immigrés ont mal raconté leurs souvenirs et leurs histoires ? Leurs mémoires se sont-elles révélées incompatibles avec le récit de la République ? Les travailleurs sociaux n'ont-ils pas fait leur possible pour accompagner les parcours de personnes issues de l'immigration dont la vie est souvent semée d'embûches ? Non, il s'agit d'un échec politique majeur. Il faut parler de l'incapacité à doter les politiques, dites d'intégration, du volet de la reconnaissance, de l'incapacité à traduire en actes le projet de société non-discriminante, pourtant au cœur des dispositifs de l'état de droit. Voilà la raison principale qui explique que le vivre-ensemble en France est

marqué par des fractures de plus en plus nombreuses et profondes. En effet, mal conduite, le projet politique de l'intégration à la française a mis en évidence son pouvoir d'exclusion. Des milliers de Français en manque de reconnaissance, acculés à leur identité de misérables, aux « origines ethnicisées », ont fini par perdre confiance en la capacité émancipatrice de la République.

Bibliographie

Belbah, M., et Laacher, S., (2006) : "La mémoire comme procédé de "dépolitisation" de l'immigration". Dans : *Ecart d'identité*, n°108, juin 2006, pp.84-90.

Belbah, M., et Laacher, S., (2005) : *Immigration, politiques et usages de la mémoire*. Etude réalisée dans le cadre du projet EQUAL « Former des médiateurs de la mémoire pour lutter contre les discriminations », FASILD, juin 2005.

Bogalska-Martin, E., (2004) : "Témoins-victimes. Le sujet moderne, porteur de l'expérience et de la mémoire". Dans : Bogalska-Martin, E. : *Victimes du présent, victimes du passé*. Paris, éd. Harmattan, pp. 227-253.

Boltanski, L., Thévenot, L., (1991) : *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris, éd. Gallimard.

Bourdieu, P., (1977) : "Sur le pouvoir symbolique". Dans : *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 32, année, n°3, Mai-juin, 1977, pp.405-411.

Boyer Ch., (1996) : *The City of Collective Memory. Its Historical Imaginery and Architectural Entertainments*. MIT Press, Cambridge. Mass.

Butler, J., (2007) : *Le récit de soi*. Paris, PUF.

Cerlet, D., (réd.) (2005) : *Usages de la mémoire*. Actes du séminaire de CREA, Université Lyon 2, 17 mai 2005.

Delon M., (2014) : "Faire mémoire(s) de lieux disparus. Le cas des bidonvilles et cités de transit de Nanterre", *Ethnologie française*, 2014/2 Vol. 44, p. 341-353.

Douglas, A., Vogler, A. (eds), (2003) : *Witness and Memory. The Discourses of Trauma*. New York, éd. Routledge.

D'Souza, D., (1992) : *Illiberal Education : The Politics of Race and Sex on Campus*. New York, éd. Vintage.

- Lalieu, O., (2001) : L'invention du "devoir de mémoire". Dans : *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2001/1, n° 69, pp.83-94.
- Lavabre, M-C., (1994) : Usages du passé, usages de la mémoire. Dans : *Revue française de sciences politiques*, Année 1994, volume 44, N° 3, pp.480-493.
- Lyotard, J-F., (1979) : *Condition post-moderne*. Paris, éd. De Minuit 1979
- Muller, B., (dir.), *L'histoire entre mémoire et épistémologie*, Lausanne, éd. Payot.
- Robin, Régine., (2005) : « Entre histoire et mémoire ». Dans : Muller, B., (dir.), *L'histoire entre mémoire et épistémologie*, Lausanne, éd. Payot.
- Taylor, Ch., (2009) : *Multiculturalisme. Différence et démocratie*. (Princeton 1992), Paris, éd. Flammarion.
- Wieviorka, A., (1998) : *L'ère du témoin*. Paris, éd. Plon.
- Yudice, G., (1996) : "Testimonio" and Postmodernism. Dans : *The Real Thing : Testimonial Discourse and Latin America*. Duke, éd. Duke University Press.